

Déclaration de la FNEC FP-FO 64 CDEN des Pyrénées Atlantiques du 19 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Pyrénées Atlantiques

Demain, mercredi 20 novembre, sera la journée des droits de l'enfant. La thématique 2024 « **appelle les adultes à écouter l'avenir** » et précise « **Écouter les enfants, ce n'est pas seulement respecter leur droit à s'exprimer, c'est aussi comprendre leurs idées pour bâtir un monde meilleur et tenir compte de leurs priorités dans le cadre des mesures que nous prenons aujourd'hui.** »

Le fossé entre les intentions et les faits est abyssal. Au niveau mondial, le nombre de conflits est au plus haut depuis 1946. Sur 59 conflits en 2023, la moitié est en Afrique. Aux portes de l'Asie et de l'Afrique, à Gaza, ce sont plus de 22 000 enfants qui ont été tués dans les bombardements qui ciblent la population civile. Pour tous les enfants qui survivent, il n'y a pas eu de rentrée, il n'y a plus d'écoles, plus d'universités...

En France les droits des enfants n'ont cessé de reculer. Au nom de l'austérité et de l'économie de guerre, le maillage social s'effondre, la pauvreté augmente, touche de plus en plus de familles. Les écoles, les établissements sont totalement démunis pour assurer leurs missions de protection de l'enfance. La situation des directeurs est alarmante du fait de la loi Rilhac. Sans aide administrative, sans augmentation du temps de décharge, en assurant la charge d'une classe, ils se retrouvent en première ligne pour la gestion des PAI, la vérification de 11 vaccins (faute de médecin scolaire), la gestion des élèves en foyer (faute d'ASE), pour assurer le rôle de rééducateur (faute de RASED/ d'AESH/ CMPP/CMPEA), d'animateur pédagogique, de tuteur d'apprentis professeurs (décharge par un contractuel alternant) de responsable de la sécurité dans les locaux.

Les personnels ont effectué cette rentrée dans des conditions encore plus dégradées que les années précédentes, mais comme si cela ne suffisait pas, avec l'ensemble de la fonction publique ils sont désormais l'objet d'attaques orchestrées visant à les jeter en pâture de l'opinion publique. Du Ministre Kasbarian à Monsieur Nicolas Sarkozy, les projets de réforme et les prises de paroles publiques affirmant des faits erronés visent à stigmatiser leur nombre, leur absentéisme, les soi-disant avantages liés aux statuts particuliers. Toutes ces attaques sont abjectes et dangereuses elles exposent les personnels tout en délabrant les services publics.

Les annonces relatives au projet de budget 2025 nourrissent la colère dans les établissements et les services : gel du point d'indice, journée de travail gratuit, fin de la GIPA, instauration de 3 jours de carence et baisse de la rémunération à 90% du salaire lors des congés maladie.

Comment comprendre ces nouvelles coupes sombres alors que les salaires dans la fonction publique sont inférieurs à ceux du privé, que les conditions de travail ne cessent de se dégrader et que les établissements sont confrontés à la problématique du surprésentéisme. Du fait de l'absence de remplaçant, de l'impact du jour de carence, nombre de collègues négligent leur santé, ne consultent pas à temps. Les conséquences sont nombreuses : prolifération des épidémies dans les établissements sans reconnaissance de la maladie professionnelle, mise en danger des plus fragiles et, quand l'arrêt vient, la santé dégradée nécessite des soins plus coûteux et des arrêts longs. L'augmentation de la durée des arrêts du fait du jour de carence a été démontrée par les études, tout comme la corrélation entre le jour de carence et l'augmentation des maladies nosocomiales dans les établissements de santé. Dans ce contexte, face à des services de santé asphyxiés, faire

des économies sur les congés maladies des agents de la fonction publique en instaurant trois jours de carence est irresponsable. Pour les personnels ce sera la triple peine d'être malades, d'avoir une augmentation des frais liés aux soins et de perdre encore plus de salaire, c'est inacceptable.

Cette colère des personnels est alimentée par les conditions de travail qui leur sont imposées depuis la rentrée.

Fautes de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux qui sont démantelés les uns après les autres, les personnels sont en souffrance car confrontés à des situations et des élèves qui ne relèvent plus du scolaire mais du médical. Nous le constatons avec les centaines de fiches RSST qui sont autant d'appels au secours, auxquels bien souvent aucune solution n'est apportée. La FNEC FP FO demande le retrait du décret sur l'externalisation des établissements passé sous couvert de gestion courante pendant l'été et revendique la création de tous les postes nécessaires dans les établissements spécialisés ainsi que le maintien de ceux-ci.

La colère des personnels est également attisée par la réforme qu'ils subissent depuis la rentrée dans les collèges.

Chaque organisation de collège diffère de celle du voisin mais à l'intérieur même du collège, chaque niveau a sa propre organisation. Il n'est donc plus question d'égal accès à l'instruction mais de bricolage interne. Pour parvenir à fabriquer des groupes à 12 ou 13 en 6e et en 5e il a fallu bourrer les classes et les autres groupes, supprimer des dédoublements.

La réforme a entraîné la perte cumulée d'heures dédoublées, d'AP, de co-intervention. Des professeurs principaux de mathématiques ou de français en 6e et 5e suivent des élèves qu'ils n'ont pas en classe ou en groupe.

Pour les élèves et les professeurs, le résultat de la réforme, ce sont des emplois du temps anti-pédagogiques : 2 h de cours de la même matière par jour, des emplois du temps rigides et « à trous » empêchant toute modification.

C'est une source de stress supplémentaire : trop d'élèves dans certains groupes, organisation compliquée, tensions entre collègues et avec les parents d'élèves qui sont contre cette réforme en grande majorité.

Non seulement elle ne présente aucun intérêt pour les élèves mais elle désorganise les collèges et complique encore un peu plus le travail des personnels enseignants, de direction, de vie scolaire et des administratifs.

Elle impose des réunions supplémentaires pour le suivi des groupes en Maths/Français. Les constats sont imparables la réforme du "Choc des savoirs" doit être abrogée.

Cette réforme n'est qu'un prétexte pour retirer encore des moyens à l'école au mépris de l'avenir des élèves et de la santé des personnels. Le projet de la ministre de l'Education nationale, Mme Genetet, d'étendre la réforme en donnant plus d'autonomie aux chefs d'établissements, ne peut que susciter davantage la colère.

Face à la menace du 49-3 pour faire passer un budget d'une brutalité sans précédent : gel des salaires, suppressions de milliers de postes dans les services publics, jours de carence, destruction de la Sécu... dans un contexte de plans sociaux en chaîne, menaçant des centaines de milliers d'emplois, face à la

violence des attaques menées par un gouvernement et un ministre qui proclament leur admiration pour Elon Musk et leur volonté de prendre modèle sur ses méthodes pour « lutter contre l'excès de bureaucratie », l'heure est à la discussion d'un mouvement d'ampleur partout dans les établissements.

La FNEC FP-FO, avec sa fédération de fonctionnaires la FGF-FO, propose de discuter de se joindre à la grève illimitée des cheminots, dans l'unité la plus large pour revendiquer

- L'abandon des 4000 suppressions de postes et la création des postes nécessaires !
- L'abandon des jours de carence et de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90% !
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice !
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron- Borne !
- Le retrait de toutes les contre-réformes qui détruisent l'Ecole publique, dont le « choc des savoirs » Attal-Belloubet- Genetet !
- L'abandon de l'Acte 2 de l'école inclusive !
- Le rétablissement de la semaine à 4 jours pour tous dans toutes les écoles

Merci pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO 64

Olivia Queysselier